

ARTS-THERAPIE PLURIELLE

Fossiez Juliette

10 impasse Triadette

84000 Avignon

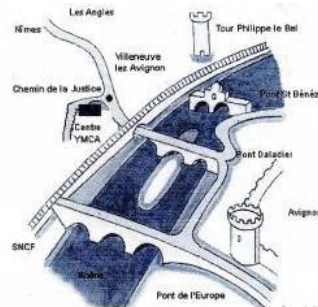
ArtsThérapiePlurielle
Collectif des certifié(e)s de l'IRFAT

COLLECTIF DES CERTIFIE(E)S DE L'IRFAT

*Depuis le 16 février 2016,
une convention est signée entre l'association
Arts thérapie plurielle et l'IRFAT*


Nos objectifs :

- Développer des actions d'accompagnement auprès des certifiés de l'IRFAT afin de construire un réseau professionnel.
- Favoriser les échanges entre art-thérapeutes.
- Organiser des manifestations qui favorisent la rencontre des professionnels du soin.
- Organiser et recenser les expériences professionnelles afin de promouvoir le métier de l'art-thérapeute et faire évoluer son statut officiel.
- Organiser des manifestations artistiques culturelles et thérapeutiques.



Centre international de séjour YMCA
7 Bis chemin de la Justice
30400 Villeneuve-lès-Avignon
www.ymca-avignon.com

ArtsThérapiePlurielle
Collectif des certifié(e)s de l'IRFAT

En partenariat avec l' 

5ème colloque de l'association
AVIGNON le 27 & 28 Avril 2019
Centre international de séjour YMCA

**L'ART-THERAPIE ET
LE PROCESSUS CRÉATEUR**



Renseignements et inscription :
06.25.45.24.97 / 06.16.05.24.42
artstherapieplurielle@gmail.com
www.artstherapieplurielle.com

SAMEDI 27 AVRIL

12h45 -14h Accueil et installation des participants.
Inscription aux ateliers

14h Ouverture du colloque, Carole Carayon, présidente ATP, *art-thérapeute* et Sylvie Parenthoen, *directrice pédagogique IRFAT*.

14h15-15h15 « Créer à partir du corps : le processus de symbolisation dans la construction d'une peinture chez le jeune psychotique » par Dominique Sens, *psychologue clinicien, art thérapeute, artiste plasticien, docteur en psychologie clinique et psychopathologie*

15h15 -16h « Les effets de l'image en art-thérapie : créativité et processus de transformation sur des patients adultes en difficulté d'expression orale » par Catherine Caillet, *enseignante-chercheuse à Lyon2*

16h-16h15 Présentation des exposants par Juliette Fossiez, *art-thérapeute*

16h30-18h30 Ateliers, 15 pers max/atelier :
Marionnette, Marie Arod, *art-thérapeute*
Voix, Mariane Farooq, *musicothérapeute*
Danse, Patricia Padovani, *art-thérapeute*
Collage, peinture, écriture, Lucie Leturcq, *art-thérapeute*

18h45-19h15 : Assemblée générale de l'association avec Juliette Fossiez, Anne Paturel-Saget, Albane Clap, Sylvie Parenthoen et Carole Carayon

19h15 : Apéritif et Repas

21h : Atelier mouvement dansé co-animé par Carole Carayon et Sofie Garbit, *art-thérapeutes*. Suivie d'une soirée musicale, conviviale et improvisée.

DIMANCHE 28 AVRIL

8h30-9h30 Petit-déjeuner

9h30-10h30 «L'art-thérapie face à la dissociation post-traumatique. Étude d'une figure masquée : BMP » Par Emmanuelle Cesari, *art-thérapeute, suivi post-traumatique*.

10h30-12h30 Ateliers, 15 pers max/atelier :
Danse, Patricia Padovani, *art-thérapeute*
Dessin au pistolet à colle, Mélissa Rosingana, *art-thérapeute*
Peinture, Alain Montagard, *art-thérapeute*
Théâtre d'objet, Anne Paturel-Saget, *art-thérapeute*

12h30-14h Repas

14h-15h « L'écriture comme devenir : les ateliers/ écriture dans une clinique psychiatrique » par Maria Do ceu alves, *psychologue clinicienne, art-thérapeute, hypnothérapeute*

15h15-16h15 « La terre pour ne pas se taire ; la reconstruction du socle psychique défaillant chez une personne psychotique » par *Laetitia Emin-Moutier, art-thérapeute en psychiatrie intra hospitalier*

16h15-17h15 Retour des ateliers

17h15-17h30 Clôture

Art & Thérapie
Plurielle

Artistes exposants : Sylvie Leterme, Juliette Fossiez que nous remercions pour le visuel, Anne Paturel-Saget, Carole Carayon.

« Ce qui importe dans une œuvre d'art, c'est la profondeur vitale de laquelle elle a pu jaillir »

James Joyce

Bulletin d'inscription au colloque ATP 27 et 28 avril 2019

Coupon à retourner avant le 28 Mars 2019

A : Arts thérapie plurielle
10 impasse Triadette
84000 Avignon

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

MAIL

TEL

**Je m'inscris au colloque de l'association
« Arts thérapie plurielle » des 27 et 28 avril :**

- En pension complète au tarif de 150€/130€
tarif réduit*
- Sans repas, ni hébergement au tarif de 110€
- 1 journée au tarif de 70€

Conditions

Je joins un chèque de la totalité à l'inscription (possibilité de faire deux chèques à encaisser sur deux mois) **avant le 28 mars 2019**.

A compter de cette date, en cas de désistement, aucun remboursement ne pourra s'effectuer.

*Le tarif est réduit pour les adhérents ATP, les étudiants IRFAT et les chômeurs.